

# Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 19.01.2009  
Modifié 19.01.2009 (F) Version 3.1  
**SDB Rico Spray de dévernissage**

## ! 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>Nom commercial</b>	<b>SDB Rico Spray de dévernissage</b>
<b>Fabricant / fournisseur</b>	SFS unimarket AG, DistributionsService Thalerstrasse 67, CH-9424 Rheineck Téléphone ++41-71 886 28 28, Fax ++41-71 886 28 80
<b>Service des renseignements</b>	Schimun Tobler (Laboratory) Téléphone ++41-71-886 28 81 Fax ++41-71 886 28 10
<b>Renseignements en cas d'urgence</b>	Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum Téléphone Schweiz 145 / Tel 0041 44 251 51 51
<b>! Conditions d'utilisation recommandées</b>	Farbabbbeizer

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

F+; R12

### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Caractérisation chimique

Mélange équilibré de solvants volatiles et peu volatiles exempts de chlore (halogène) et non aromatiques.

### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	Concentration	Classification
115-10-6	204-065-8	oxyde de diméthyle	20 - 40	F+ R12
123-86-4	204-658-1	acétate de n-butyle	< 25	R10; R66; R67
107-98-2	203-539-1	éther monométhyle du propylène-glycol	< 20	R10

## 4. PREMIERS SECOURS

### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

### Après ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

# Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 19.01.2009  
Modifié 19.01.2009 (F) Version 3.1  
SDB Rico Spray de dévernissage

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Tout moyen d'extinction approprié

produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone

### Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

jet d'eau

### Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Les précautions individuelles

Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit déversé s'infiltrer dans le sol ni parvenir dans les eaux d'écoulement.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. Kieselguhr).  
Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure).

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.

### Stabilité au stockage

La durée de stockage est limitée ; voir notice technique

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE ou 2006/15/CE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
115-10-6	oxyde de diméthyle	8 heures	1920	1000	
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	8 heures	375	100	peau
		Court terme	568	150	

### Protection respiratoire

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

### Protection des mains

gants (résistants aux solvants)

### Protection des yeux

lunettes avec protection latérale

### Protection de la peau

vêtement de protection résistant aux solvants

# Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 19.01.2009  
Modifié 19.01.2009 (F) Version 3.1  
**SDB Rico Spray de dévernissage**

## Mesures d'hygiène

Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Etat</b> Aérosol	<b>Couleur</b> weiss, opak	<b>Odeur</b> caractéristique
------------------------	-------------------------------	---------------------------------

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	6,5 - 7,5				
<b>Point d'éclair</b>	-60 °C			DIN 53213	ohne Treibmittel
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	1,4 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	32 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	4500 hPa				
<b>Densité</b>	0,8 g/ml				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					pratiquement insoluble

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Conditions à éviter

En raison de la pression de vapeur élevée, risque d'éclatement des récipients en cas d'élévation de la température.

### Matières à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation.

### Produits de décomposition dangereux

oxyde de carbone  
dioxyde de carbone

### Décomposition thermique

Remarque Le produit est stable à la température ambiante.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>				Reizung
<b>Irritation des yeux</b>				Reizung

### Contrôles toxicologiques (informations diverses)

La toxicité orale aiguë ne peut pas être déterminée

### Constatactions empiriques

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

# Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 19.01.2009  
Modifié 19.01.2009 (F) Version 3.1  
**SDB Rico Spray de dévernissage**

## Remarques générales

Les médecins peuvent se renseigner auprès du Centre Suisse d'information Toxicologique Zurich, 01 251 51 51 (urgence) sous indication du no OFSP T (voir point 15)  
Exempt de solvants aromatiques et chlorés.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets	Nom du déchet
08 01 17*	déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

### Recommandations relatives au produit

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

35106/Eisenmetallbehältnisse mit schädlichen Restinhalten (SAV/SAD).

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1  
Aerosol, Limited Quantities LQ2

### Transport maritime IMDG

UN 1950 AEROSOLS, 2.1  
begrenzte Menge

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1950 Aerosols, inflammable, 2.1

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Remarques relatives à l'identification

1-Methoxy-2-Propanol

### Identification

**F+** Extrêmement inflammable

### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Phrases S

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
2 Conserver hors de la portée des enfants.  
25 Éviter le contact avec les yeux.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

## Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 19.01.2009  
Modifié 19.01.2009 (F) Version 3.1  
**SDB Rico Spray de dévernissage**

---

### Réglementation nationale

#### Instructions techniques (air)

Classe III

Ziffer 3.1.7

Anteil 98,2 Gew-%

#### Classe de danger pour l'eau

1

Auto-classification (RFA)

### Directive COV (composants organiques volatils)

Valeur COV

ca.828 g/L

(composants organiques volatils)

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Informations diverses

EAN-Nr. 7612908533981 400ml, Art.Nr. 330655

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

### Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 10 Inflammable.

R 12 Extrêmement inflammable.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.